



# MONTMORENCY

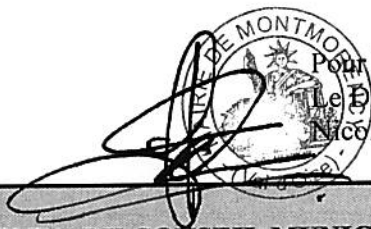
**DIRECTION DES MOYENS GÉNÉRAUX/ADMINISTRATION GÉNÉRALE**

Secrétariat général  
2021-N°2  
AMS/AH

Affiché le : 07 AVR 2021

Certifié exact par le Maire

Montmorency, le 07 AVR. 2021



Pour le Maire et par délégation  
Le Directeur Général des Services  
Nicolas SHU

## COMPTE-RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL DU 25 mars 2021

L'an deux mille vingt et un, le 25 mars à 20 heures

Le Conseil Municipal de la Commune de MONTMORENCY, légalement convoqué le 19 mars 2021, s'est réuni au Parc des Sports Nelson Mandela, Entrée B, Gymnase du Complexe Sportif Omnisports (Cosom), Chemin de la Butte aux Pères, sous la présidence de M.THORY, Maire.

*(Madame Michèle BERTHY, Maire en fonction jusqu'au 5 juillet 2020, absente, et Monsieur Maxime THORY, Maire en fonction depuis le 5 juillet 2020, s'étant retiré au moment du vote du Compte administratif 2020 du budget principal de la commune)*

### **Présents :**

M.PEGARD, Mme SOUMAT, M.BRIANCHON, Mme NOACHOVITCH,  
M.SAURAY, Mme PHILIPPON, M.DAUX, Mme HAGEGE-RADUTA, M. DALOYAU, M.  
GUIRAUDET, Mme QUIRET, M.GALLIMIDI(à partir de 20h15), Mme BERRA , Mme IRRILO,  
M. CUSMANO, Mme ANGELO, M.ARNOULT, M.GELLER, Mme DUHALDE, M. TAYBI, M.  
AVEAUX, Mme MORRONE, M.WISS, Mme BODILSEN, M. DETTON, Mme PIAZZI,  
M.ESKENAZI, Mme CHENET, Mme BOEHM, Mme BONNET.

### **Absents excusés :**

Mme DAUBELCOUR ..... Procuration à M. PEGARD  
Mme DARROUX.....Procuration à M. le Maire  
M. BOUTRON..... Procuration à M. DETTON  
M.GALLIMIDI.....jusqu'à 20h15  
Mme GROSJEAN.....Procuration à M.ARNOULT

### **Secrétaire de séance :**

Mme QUIRET

## DESIGNATION DU SECRETAIRE DE SEANCE

Le Conseil Municipal à l'unanimité,

DESIGNE Mme QUIRET pour assurer les fonctions de secrétaire de séance.

## DIRECTION GENERALE DES SERVICES

### 1. AVENANTS N°8 ET N°14 D'ACTUALISATION DE LA CONVENTION DE MISE A DISPOSITION DES PERSONNELS AFFECTES AU SERVICE DE POLICE MUNICIPALE POUR L'ANNEE 2020.

Après exposé de M. le Maire et en avoir délibéré, le Conseil Municipal à l'unanimité,

ADOPTE les avenants n° 8 et n°14 joints en annexe relatifs à l'actualisation de la convention de mise à disposition des personnels affectés au service de la police municipale de la Ville de Montmorency pour l'année 2020,

AUTORISE le Maire à signer lesdits avenants.

## DIRECTION DES RESSOURCES HUMAINES

### 2- FORMATION DES ELUS LOCAUX-BILAN ANNUEL-ANNEE 2020

Après exposé de M. Le Maire et en avoir délibéré, le Conseil Municipal à l'unanimité,

PREND ACTE de la présentation du tableau annuel relatif aux actions de formation des élus, ci-dessous :

#### Formation des Elus locaux Année 2020

Crédits inscrits	Actions de formation	Coût
1500 €	Aucune action recensée	-

### 3-MODIFICATION DU TABLEAU DES EFFECTIFS

Après exposé de M. Le Maire et en avoir délibéré, **le Conseil Municipal à l'unanimité,**

CREE :

#### **FILIERE CULTURELLE**

- 1 poste d'attaché de conservation du patrimoine et des bibliothèques à temps complet pour occuper les fonctions de directeur(rice) du Musée sur les missions suivantes :
  - o définition du projet de service et culturel de l'établissement,
  - o organisation de la conservation préventive et curative,
  - o enrichissement et gestion des collections,
  - o veille scientifique,
  - o organisation des expositions et valorisation des collections,
  - o promotion et communication de la politique éducative locale,
  - o gestion de l'équipement,
  - o gestion administrative et budgétaire,
  - o gestion des ressources humaines,
  - o animation et pilotage des équipes,
  - o développement et animation des partenariats,
  - o accompagnement du Musée et positionnement de l'équipement dans le cadre du projet VAH,

La rémunération sera déterminée par référence à la grille indiciaire du cadre d'emplois des attachés de conservation du patrimoine. Un régime indemnitaire sera également versé au titulaire du poste le cas échéant.

Cet emploi créé, en cas de recherche infructueuse de candidats statutaires, pourra être occupé par un agent contractuel, titulaire d'un diplôme de niveau correspondant au cadre d'emplois, recruté à durée déterminée au vu de l'application de l'article 3-3-2 de la loi n°84-53 du 26 janvier 1984.

CREE :

#### **FILIERE TECHNIQUE**

- 1 poste d'adjoint technique territorial principal de 2<sup>ème</sup> classe à temps complet.

IMPUTE la dépense au chapitre 012 du budget.

**4- VERSEMENT D'UNE SUBVENTION EXCEPTIONNELLE EN FAVEUR D'UNE AIDE HUMANITAIRE POUR L'ARMENIE**

Après exposé de M. Le Maire et en avoir délibéré, **le Conseil Municipal , à l'unanimité,**

DECIDE d'accorder à l'Association Arménienne d'Aide Sociale, dont le siège social est 77 rue La Fayette, 75009 Paris, une subvention exceptionnelle d'un montant de 3 000 € visant à financer des paniers de première nécessité à destination des populations réfugiées en Arménie suite au conflit du Haut Karabakh.

DIT que les crédits seront pris sur la ligne 6748, chapitre 67 du budget de l'exercice en cours.

**5- ADHESION DES COMMUNES D'ORMESSON-SUR-MARNE ET DES LOGES-EN-JOSAS AU SEIN DU SYNDICAT INTERCOMMUNAL POUR LE GAZ ET L'ELECTRICITE EN ILE-DE-FRANCE (SIGEIF)**

Après exposé de M. DAUX et en avoir délibéré, **le Conseil Municipal à l'unanimité,**

APPROUVE l'adhésion issue des délibérations n°20-77 du 14 décembre 2020 et n° 21-10 du 8 février 2021 du Comité d'administration du Syndicat Intercommunal pour le Gaz et l'Electricité en Ile-de-France (SIGEIF) portant adhésion des communes d'Ormesson-sur-Marne et des Loges-en-Josas pour les compétences en matière d'autorité organisatrice du service public de distribution de gaz et d'électricité.

**6- APPROBATION DE L'AVENANT DE PROLONGATION DU CONTRAT DE CONCESSION RELATIF A LA GESTION ET A L'EXPLOITATION DU CINEMA L'EDEN ET AUTORISATION DONNEE AU MAIRE DE SIGNER L'AVENANT**

Après exposé de M. SAURAY et en avoir délibéré, **le Conseil Municipal à l'unanimité,**

APPROUVE l'avenant n°1 ci-joint, au contrat de concession relatif à la gestion et à l'exploitation du cinéma l'Eden, ayant pour objet de prolonger ledit contrat d'un an,

AUTORISE Monsieur le Maire à signer l'avenant.

**DIRECTION DES SERVICES TECHNIQUES**

**7- BILAN DES ACQUISITIONS ET CESSIONS IMMOBILIERES-ANNEE 2020**

Après exposé de M.PEGARD et en avoir délibéré, **le Conseil Municipal à l'unanimité,**

PREND ACTE du bilan des acquisitions et cessions immobilières réalisées par la Ville sur l'année 2020, tel qu'il est annexé à la présente délibération.

DIT que ce bilan sera annexé au compte administratif de l'année 2020.

**8- AUTORISATION DONNEE AU MAIRE DE SIGNER L'AVENANT N°1 A LA CONVENTION DE VEILLE ET DE MAITRISE FONCIERE AVEC L'ETABLISSEMENT PUBLIC FONCIER D'ILE-DE-FRANCE (EPFIF)**

Après exposé de M. PEGARD et en avoir délibéré, **le Conseil Municipal à l'unanimité,**

AUTORISE le Maire à signer avec le Président de l'Établissement Public Foncier d'Ile-de-France l'avenant n°1 de la convention de veille et de maîtrise foncière, tel qu'il est annexé à la présente.

## **9- STATIONNEMENT DE SURFACE : RENOUELEMENT DE LA CONVENTION AVEC L'AGENCE NATIONALE DE TRAITEMENT AUTOMATISE DES INFRACTIONS (ANTA) RELATIVE A LA MISE EN ŒUVRE DU FORFAIT POST STATIONNEMENT**

Après exposé de M. DAUX et en avoir délibéré, **le Conseil Municipal à l'unanimité,**

APPROUVE les termes et conditions de la convention relative à la mise en œuvre du forfait post-stationnement de l'Agence Nationale de Traitement Automatisé des Infractions.

AUTORISE Monsieur le Maire à signer ladite convention.

### **DIRECTION DES MOYENS GENERAUX-FINANCES**

## **10- APPROBATION DU COMPTE DE GESTION 2020 DU BUDGET PRINCIPAL DE LA COMMUNE**

Après exposé de M. BRIANCHON et en avoir délibéré, **le Conseil Municipal à l'unanimité,**

DECLARE que le compte de gestion du budget principal de la ville, dressé pour l'exercice 2020 par le receveur, visé et certifié conforme par l'ordonnateur, n'appelle ni observation ni réserve de sa part,

DECLARE le compte de gestion 2020 de Madame le Trésorier Principal de Montmorency, conforme en tout point au compte administratif 2020 du budget principal de la commune.

## **11- VOTE DU COMPTE ADMINISTRATIF 2020 DU BUDGET PRINCIPAL DE LA COMMUNE**

Après exposé de M. BRIANCHON, et après avoir élu M. BRIANCHON, Président de séance à l'unanimité,

Madame Michèle BERTHY, Maire en fonction jusqu'au 5 juillet 2020 et Monsieur Maxime THORY, Maire en fonction depuis ce même jour, s'étant retiré au moment du vote,

**Après en avoir délibéré, le Conseil municipal, par 26 voix pour et 7 abstentions**

Considérant qu'en tout état de cause le compte administratif 2020 du budget principal s'établit de la façon suivante

	Dépenses	Recettes
Fonctionnement	22 789 340,15	27 948 173,29
Investissement	3 828 484,92	5 366 153,75
<b>Total</b>	<b>26 617 825,07</b>	<b>33 314 327,04</b>

Considérant que le compte administratif du budget principal dégage donc les éléments suivants :

#### **FONCTIONNEMENT**

Dépenses	22 789 340,15
Recettes	27 948 173,29
Résultat de l'exercice	5 158 833,14
Excédent de fonctionnement reporté	5 442 594,52
<b>Résultat de clôture 2020</b>	<b>10 601 427,66</b>

#### **INVESTISSEMENT**

Dépenses	3 828 484,92
Recettes	5 366 153,75
Résultat de l'exercice	1 537 668,83
Excédent d'investissement reporté	-2 327 121,76
<b>Résultat de clôture 2020</b>	<b>-789 452,93</b>

ARRÊTE le compte administratif 2020 du budget principal de la commune joint en annexe de la présente, lequel se résume comme ci-dessus.

#### **12- AFFECTATION DU RESULTAT 2020 DU BUDGET PRINCIPAL DE LA VILLE**

Après exposé de M. BRIANCHON et en avoir délibéré, **le Conseil Municipal par 28 voix pour et 7 abstentions,**

AFFECTE, après couverture du besoin de financement de 936.522,23 €, le résultat de la section de fonctionnement arrêté au compte administratif 2020 du budget principal comme suit :

Report en section de fonctionnement, au compte R002 du Budget Primitif 2021 : 9.664.905,43 €.

#### **13- ADOPTION DES TAUX D'IMPOSITION DES TAXES DIRECTES LOCALES- BUDGET PRINCIPAL 2021**

Après exposé de M. BRIANCHON et en avoir délibéré, **le Conseil Municipal à l'unanimité,**

FIXE les taux de 2021 comme suit :

- Taxe d'habitation : 18,07 %
- Taxe foncière bâti : 38,98 % (addition du taux communal 21,80 % et du taux départemental 17,18 %)
- Taxe foncière non-bâti : 92,73 %.

#### **14- VOTE DU BUDGET PRIMITIF 2021 DE LA VILLE**

Après exposé de M. BRIANCHON et en avoir délibéré, **le Conseil Municipal par 28 voix pour et 7 contre,**

**DECIDE** de voter le Budget primitif 2021 de la Ville par nature, au niveau du chapitre, comme suit :

**SECTION DE FONCTIONNEMENT**

A. DEPENSES

CHAPITRES	MONTANTS (€)
011 CHARGES A CARACTERE GENERAL	6.174.735,00
012 CHARGES DE PERSONNEL	13.771.282,00
014 ATTENUATION DE PRODUITS	510.350,00
022 DEPENSES IMPREVUES	150.000,00
023 VIREMENT A LA SECTION D'INVESTISSEMENT	12.509.560,43
042 OPE.D'ORDRE DE TRANSFERTS ENTRE SECTIONS	1.175.000,00
65 AUTRES CHARGES DE GESTION COURANTE	2.548.157,00
66 CHARGES FINANCIERES	697.000,00
67 CHARGES EXCEPTIONNELLES	13.000,00
68 DOTATIONS AUX AMORTS ET AUX PROVISIONS	103.280,00
<b>Total Dépenses</b>	<b>37.652.364,43</b>

B. RECETTES

CHAPITRES	MONTANTS (€)
002 RESULTAT DE FONCTIONNEMENT REPORTE	9 664 905,43
013 ATTENUATION DES CHARGES	100.000,00
042 OPE.D'ORDRE DE TRANSFERTS ENTRE SECTIONS	5.630,00
70 PRODUITS DES SERVICES DU DOMAINE	2.114.600,00
73 IMPOTS ET TAXES	20.067.258,00
74 DOTATIONS, SUBVENTIONS ET PARTICIPATIONS	4.983.912,00
75 AUTRES PRODUITS DE GESTION COURANTE	302.768,00
76 PRODUITS FINANCIERS	322.291,00
77 PRODUITS EXCEPTIONNELS	91.000,00
<b>Total Recettes</b>	<b>37.652.364,43</b>

**SECTION D'INVESTISSEMENT**

A. DÉPENSES

CHAPITRES	MONTANTS (€)
001 SOLDE D'INVESTISSEMENT REPORTE	789.452,93
040 OPE.D'ORDRE DE TRANSFERTS ENTRE SECTIONS	5.630,00
10 DOTATIONS, FONDS DIVERS ET RESERVES	16.446,00
16 EMPRUNTS ET DETTES ASSIMILES	1.440.000,00
20 IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	816.038,00
21 IMMOBILISATIONS CORPORELLES	13.670.446,43
23 IMMOBILISATIONS EN COURS	156.000,00
4541 OPERATIONS POUR COMPTE DE TIERS	100.000,00
RESTES A REALISER 2020	931.049,15
<b>Total Dépenses</b>	<b>17.925.062,51</b>

## B. RECETTES

CHAPITRES	MONTANTS (€)
021 VIREMENT DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT	12.509.560,43
024 PRODUITS DES CESSIONS D'IMMOBILISATIONS	1.660.000,00
040 OPE.D'ORDRE DE TRANSFERTS ENTRE SECTIONS	1.175.000,00
10 DOTATIONS, FONDS DIVERS ET RESERVES	1.646.522,23
13 SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT RECUES	50.000,00
4542 OPERATIONS POUR COMPTE DE TIERS	100.000,00
RESTES A RECOUVRER 2020	783.979,85
<b>Total Recettes</b>	<b>17.925.062,51</b>

**PRÉCISE** que le Budget primitif 2021 de la Ville s'équilibre, en investissement et en fonctionnement, comme suit :

BP 2021	INVESTISSEMENT	FONCTIONNEMENT
Dépenses	17.925.062,51 €	37.652.364,43 €
Recettes	17.925.062,51 €	37.652.364,43 €

### 15- ATTRIBUTION DE SUBVENTIONS A DIVERS ASSOCIATIONS ET ORGANISME PUBLIC

Après exposé de M. Le Maire et en avoir délibéré, **le Conseil Municipal, à l'unanimité,**

CONSIDERANT que :

- Madame BONNET ne prend pas part au vote de la subvention à l'association Rugby Club Vallée de Montmorency
- Madame QUIRET ne prend pas part au vote de la subvention à l'association Société d'histoire de Montmorency et de sa région et au vote de la subvention à l'association Cerises et colibris
- Monsieur DETTON ne prend pas part au vote de la subvention à l'association Ensemble de musique de chambre de Montmorency
- Monsieur SAURAY ne prend pas part au vote de la subvention à l'association Jazz au fil de l'Oise
- Madame NOACHOVITCH, Monsieur le Maire, Messieurs GUIRAUDET et DETTON ne prennent pas part au vote de la subvention à l'association Comité des jumelages

DECIDE d'attribuer les subventions aux associations à caractère sportif comme suit :



<b>Association</b>	<b>Montant attribué</b>
Danse sportive de Montmorency	1 000 €
Montmorency tennis de table	7 000 €
Compagnie d'arc de Montmorency	1 000 €
Club de gymnastique Montmorencéen	20 000 €
Club intercommunal de plongée	500 €
Football club de Montmorency	45 000 €
Judo club de Montmorency	12 000 €
Montmorency tennis club	20 000 €
Rugby Club Vallée de Montmorency Soisy (RCVMS)	13 000 €
USDEM athlétisme	8 000 €
USDEM basket ball	4 500 €
USDEM handball	5 000 €
Association sportive collège Charles le Brun	1 500 €
Association sportive collège Pierre de Ronsard	1 500 €
Vallée Montmorency triathlon	1 200 €
Shumisen kendo	200 €
Montmorency volley ball	500 €
Deuil Enghien Montmorency Pétanque	200 €
Handi'mouv	200 €
<b>TOTAL</b>	<b>142 300 €</b>

DECIDE d'attribuer les subventions aux associations de jeunesse comme suit :

<b>Association</b>	<b>Montant attribué</b>
Scouts et guides de France - Groupe J.P. Alouis Montmorency	800 €
Foyer socio-éducatif collège Pierre de Ronsard	700 €
IMAJ (Prévention)	27 452 €
DJENERIDA fait son cinéma	600 €
<b>TOTAL</b>	<b>29 552 €</b>

DECIDE d'attribuer la subvention à l'association œuvrant dans le domaine de la petite enfance comme suit :

<b>Association</b>	<b>Montant attribué</b>
La nouvelle étoile des enfants de France	493 000 €
LollyMAM	750 €
<b>TOTAL</b>	<b>493 750 €</b>

DECIDE d'attribuer les subventions aux associations à caractère culturel comme suit :

<b>Association</b>	<b>Montant attribué</b>
Société d'histoire de Montmorency et de sa région	3 250 €
Jeunesse et amitiés protestantes	400 €
L'ouvre boîte à poèmes - Association littéraire et poétique de la Plaine de France	350 €
Chœur de la vallée de Montmorency	1 000 €
Les chœurs de l'Orangerie	600 €
Ensemble de musique de chambre de Montmorency	500 €
Musique et Eveil culturel sur les personnes en Situation de Handicap (MESH)	900 €
Les Baladins de la Vallée de Montmorency	500 €
Montmorency accueil	460 €
Tango panache	270 €
Echanges technologies et culturels France/Togo	500 €
Compagnie « l'intervention »	750 €
L'entracte espace culturel	1 500 €
Jazz au Fil de l'Oise (JAFO)	3 500 €
Automobile club de la cerise	500 €
AMPECEJ	3 500 €
Comité d'Echange Franco Anglais de Montmorency (CEFAM)	3 160 €
Comité de jumelage	5 000 €
Couleurs d'Italie	500 €
Rousseau à Montmorency	1 000 €
<b>TOTAL</b>	<b>28 140 €</b>

DECIDE d'attribuer les subventions aux associations relevant de l'administration générale comme suit :

<b>Association</b>	<b>Montant attribué</b>
Union Nationale des Combattants (UNC)	500 €
Amicale des officiers de réserve du Val d'Oise	100 €
Union départementale des sapeurs-pompiers du Val d'Oise	100 €
Amicale du personnel communal de Montmorency <i>dont 75 000 € au titre de l'adhésion au Comité National d'Action Sociale (CNAS) par l'Amicale du Personnel</i>	92 000 €
<b>TOTAL</b>	<b>92 700 €</b>

DECIDE d'attribuer les subventions aux associations à caractère social comme suit :

<b>Association</b>	<b>Montant attribué</b>
Enfance et Parents Isolés (EPI)	800 €
Amour d'enfants	500 €
Association des donneurs de sang bénévoles	150 €
Le fil des jours	400 €
Amicale des locataires la Fontaine et Florian	1 500 €
Association Chrétienne d'Entraide aux Personnes Agées du centre hospitalier (ACEPA)	300 €
Association grand âge et loisirs hôpital Simone Veil - Maison de Retraite Langumier	850 €
Conférence Saint Vincent de Paul - Conférence Saint-Martin et Saint-François	6 000 €
Croix rouge française - Epicerie sociale	3 000 €
Association Montmorencéenne pour l'Apprentissage du Français (AMAF)	200 €
Amicale des locataires des peupliers	2 000 €
JALMALV Val d'Oise	150 €
Association accueil psy	500 €
Association Paroissiale Saint-François (APF)	150 €
Association amicale des femmes de Montmorency	500 €
Ami-services	800 €
Du côté des Femmes	1500 €
Une luciole dans la nuit	400 €
Elhandicap	200 €
Diaconat église protestante Enghien	150 €
Entraide Lamartine	150 €
<b>TOTAL</b>	<b>20 200 €</b>

DECIDE d'attribuer les subventions aux associations en lien avec l'Enfance comme suit :

<b>Association</b>	<b>Montant attribué</b>
Imaginons Pasteur	300 €
ENDELAF	300 €
UPEAS	1 500 €
AMJF	300 €
Pasteur - Projet musée du Louvre	200 €
<b>TOTAL</b>	<b>2 600 €</b>

DECIDE d'attribuer une subvention à l'association à caractère économique comme suit :

<b>Association</b>	<b>Montant attribué</b>
Association des commerçants et artisans de Montmorency (ACAM)	4 000 €
Association les p'tits paniers de Montmorency	500 €
Cerises et Colibris	750 €
<b>TOTAL</b>	<b>5 250 €</b>

**SOIT UN TOTAL GENERAL DE SUBVENTIONS A VERSER AUX ASSOCIATIONS DE 814 492,00 €.**

IMPUTE cette dépense au compte 025-6574 du budget 2021.

APPROUVE les termes et conditions des conventions d'objectifs à souscrire avec les associations suivantes : Football Club Montmorency, Amicale du Personnel Communal de Montmorency.

AUTORISE Monsieur le Maire à signer lesdites conventions d'objectifs avec les associations énoncées ci-dessus ainsi que tout autre document afférent.

PRECISE que les conventions des associations concernées devront être transmises à la Ville, datées et signées, au plus tard le 1<sup>er</sup> novembre 2021.

PRECISE qu'à défaut, le montant restant à percevoir par l'association au titre de la subvention 2021 ne sera pas versé.

DECIDE d'attribuer la subvention à l'organisme public suivant :

<b>Organisme public</b>	<b>Montant attribué</b>
Centre Communal d'Action Sociale (CCAS)	820 000 €
<b>TOTAL</b>	<b>820 000 €</b>

IMPUTE cette dépense au compte 520-657362 du budget 2021.

PRECISE que les Conseillers municipaux membres des conseils d'administration des associations concernées n'ont pas pris part au vote de la subvention accordée à celles-ci.

#### **DIRECTION DES AFFAIRES CULTURELLES**

#### **16- ADOPTION DE LA CONVENTION DE PRET DE COLLECTIONS PAR LE MUSEE D'ART ET D'HISTOIRE DU JUDAISME AU MUSEE JEAN-JACQUES ROUSSEAU**

Après exposé de M. SAURAY et en avoir délibéré, **le Conseil Municipal à l'unanimité,**

APPROUVE les termes et conditions de la convention de prêt et de la fiche de prêt jointes à la présente délibération,

AUTORISE Monsieur le Maire à signer cette convention et la fiche de prêt,

AUTORISE Monsieur le Maire à signer tout document afférent.

#### **17- ADOPTION DE LA CONVENTION DE PRET DE COLLECTIONS DE LA COMEDIE FRANCAISE AU MUSEE JEAN-JACQUES ROUSSEAU**

Après exposé de M. SAURAY et en avoir délibéré, **le Conseil Municipal à l'unanimité,**

APPROUVE les termes et conditions de la convention de prêt et des fiches de prêt jointes à la présente délibération,

AUTORISE Monsieur le Maire à signer cette convention et les fiches de prêt,

AUTORISE Monsieur le Maire à signer tout document afférent.

**DECISION 01.21.009** : Accord-cadre 20ED01 – Fourniture de mobilier scolaire et périscolaire  
Lot 1 : Fourniture de mobilier scolaire  
Lot 2 : Fourniture de mobilier périscolaire  
(Prise le 13 janvier 2021 – Enregistrée le 1<sup>er</sup> février 2021)

Il a été décidé de signer le lot n°1 – Fourniture de mobilier scolaire avec la société LA SAONOISE DE MOBILIERS, domiciliée 38 avenue Lingefeld – 77200 – TORCY, dans la limite des montants annuels suivants :

- Montant minimum : 2 000 € HT
- Montant maximum : 30 000 € HT

De signer le lot n°2 – Fourniture de mobilier périscolaire avec la société LA SAONOISE DE MOBILIERS, domiciliée 38 avenue Lingefeld – 77200 – TORCY, dans la limite des montants annuels suivants :

- Montant minimum : 2 000 € HT
- Montant maximum : 15 000 € HT

L'accord-cadre est conclu pour une période initiale allant de sa notification jusqu'au 18 juin 2021. Il peut ensuite être reconduit tacitement une fois pour une période d'un an.

**DECISION 01.21.019** : Marché n°20ST03 – Travaux de désamiantage et reconstruction des courts de tennis couverts n°7 et 8 du complexe sportif des Gallerands  
Lot n°1 – Désamiantage  
Lot n°2 – Reconstruction des courts de tennis  
(Prise le 28 janvier 2021 – Enregistrée le 3 février 2021)

Il a été décidé de signer le lot n°1 – Désamiantage avec la société PICHETA, domiciliée 13 route de Conflans – 95480 – PIERRELAYE, pour un montant total de 112 066 € H.T., tranche ferme et tranches optionnelles confondues.

De signer le lot n°2 – Reconstruction des courts de tennis avec la société POLYTAN France, domiciliée 4 rue Hector Servadec, Pôle Jules Vernes, CS 69008 – 80440 – GLISY, pour un montant total de 165 650,96 € H.T., tranche ferme et tranche optionnelle confondues.

Chaque lot est conclu pour la durée d'exécution des travaux.

**DECISION 01.21.020** : Demande de subvention de fonctionnement « Aide aux projets de développement » de la Bibliothèque Aimé Césaire auprès du Conseil départemental du Val d'Oise  
(Prise le 30 janvier 2021 – Enregistrée le 4 mars 2021)

Il a été décidé de solliciter auprès du Conseil Départemental du Val d'Oise une subvention de fonctionnement d'un montant le plus élevé possible au titre de l'aide aux projets de développement.

**DECISION 02.21.021** : Acceptation d'indemnités : dégradation de matériel urbain à l'angle de la rue de Grétry et de l'avenue Rey de Foresta le 12 janvier 2021  
(Prise le 4 février 2021 – Enregistrée le 10 février 2021)

Il a été décidé d'accepter l'indemnité de 399 € proposée par la SMACL, pour le remplacement dudit matériel urbain.

**DECISION 03.21.025** : Acceptation d'indemnités d'assurance : vol des clés de la salle des fêtes  
 Survenu le 28 septembre 2020  
 (Prise le 1<sup>er</sup> mars 2021 – Enregistrée le 8 mars 2021)

Il a été décidé d'accepter l'indemnité de 131,68 € proposée par la SMACL, pour les travaux de changement de serrure et de clés de la salle des fêtes.

**DECISION 03.21.026** : Acceptation des indemnités d'assurance : microphone hors service suite à un dysfonctionnement électrique survenu le 12 septembre 2020  
 (Prise le 1<sup>er</sup> mars 2021 – Enregistrée le 8 mars 2021)

Il a été décidé d'accepter l'indemnité de 23,35 € proposée par la SMACL, pour le dédommagement dudit matériel.

#### TABLEAU DES DECISIONS DES CONCESSIONS FUNERAIRES

N° DE DECISION	DATE DE LA DECISION	ATTRIBUTION / RENOUELEMENT	DUREE	A COMPTER DU	NOM	MONTANT (€)
02.21.022	15/02/2021	Attribution d'une concession funéraire n°11306 dans le cimetière rue de Groslay, emplacement I6	15 ANS	15/02/2021	GAUTIER	177,70 €
02.21.023	17/02/2021	Attribution d'une concession funéraire n°11307 dans le cimetière rue de Groslay, emplacement O74	30 ANS	17/02/2021	TONY	449,70 €
02.21.024	18/02/2021	Renouvellement d'une concession funéraire n°11308 dans le cimetière rue de Groslay, emplacement A12	30 ANS	14/04/2021	SANNA	449,70 €
03.21.026bis	03/03/2021	Renouvellement d'une concession funéraire n°11309 dans le cimetière les Blots, emplacement 624	15 ANS	07/01/2021	MERCHIER	177,70 €
03.21.027	03/03/2021	Renouvellement d'une concession funéraire n°11310 dans le cimetière rue de Groslay, emplacement E59	15 ANS	14/03/2019	CHALUMEAU	177,70 €
03.21.028	03/03/2021	Renouvellement d'une concession funéraire n°11311 dans le cimetière rue de Groslay, emplacement F25	30 ANS	15/02/2021	OLIVEIRA ALVES DA SILVA	449,70 €
03.21.029	03/03/2021	Renouvellement d'une concession funéraire n°11312 dans le cimetière rue de Groslay, emplacement E57	15 ANS	18/12/2021	RENAUX	177,70 €
03.21.030	15/03/2021	Renouvellement d'une concession funéraire n°11313 dans le cimetière rue de Groslay, emplacement I121	50 ANS	05/03/2021	DUVAL	1193,80 €
03.21.031	10/03/2021	Attribution d'une concession funéraire n°11314 dans le cimetière Les Blots, emplacement 277	30 ANS	10/03/2021	YOUNAN	449,70 €

**TABLEAU DES CONTRATS INFERIEURS A 25 000€ HT**

Services	Objet et caractéristiques principales du contrat	Montant du contrat (en € HT)	Nom du cocontractant	Date de signature du contrat	Date de début du contrat
BAT	Contrat de gestion et d'abonnement police RAMES Musée JJR	2309,00 €	GS4	02/02/2021	08/03/2021
SG	Convention relative à l'organisation de consultations juridiques sur la Ville de MONTMORENCY du 1 <sup>er</sup> janvier au 31 décembre 2021	153 €	ORDRE DES AVOCATS DU VAL D'OISE	15/01/2021	15/01/2021
Service Culture & Patrimoine	Contrat de prestation de service relatif à l'organisation d'ateliers de sensibilisation à la géométrie.	14595 TTC	CIJM	22/01/2021	02/03/2021
Service Culture & Patrimoine	Contrat de prestation de service relatif à l'animation de deux ateliers d'Art Urbain (10 et 17 mars 2021), à l'occasion du « Printemps des poètes ».	360 TTC	Nicolas CRINE	06/03/2021	10/03/2021
Service Culture & Patrimoine	Contrat de prestation de service relatif à la captation audiovisuelle des actions dans le cadre du « Printemps des poètes »	1660,01 TTC	JCL PROD	08/03/2021	14/03/2021
Service Culture & Patrimoine	Contrat de cession de droit relatif au spectacle « L'Essence »	1,00 €	Exponentielle Dance Cie	17/12/2020	24/04/2021

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 23h10.



**Maxime THORY**  
Maire de Montmorency

*(Handwritten signature)*